



## CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

---

9<sup>e</sup> réunion régulière publique pour l'année scolaire 2023-2024

Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 22 mai 2024 par Zoom via « Facebook Live » à compter de 19h15.

**Présences :**      Conseillères et conseillers :      Marie-Ève Rousseau, sous-district 1  
Francine Cyr, sous-district 3 (Présidente)  
Andrée Beaulieu-Sirois, sous-district 4  
Steeve Savoie, sous-district 6  
Tania Godbout-Côté, sous-district 7  
Mélanie Bois, sous-district 8

Directeur général :      Luc Caron

Adjointe de directions – DG, DSAF, DAC :      Denise Laplante

**Absences :**      Robert Levesque, sous-district 2 (Vice-président)  
Hélène Laplante, sous-district 5  
Amélie Gautreau, élève conseillère  
Julie Poulin, responsable des relations stratégiques

---

### 1. **Ouverture de la réunion – Bienvenue**

Madame Francine Cyr souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux gens du public qui nous écoute sur « Facebook live ».

## 2. Points récurrents

### 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Proposition #2024-05-04 :

*Madame Andrée Beaulieu-Sirois propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.*

*Madame Marie-Ève Rousseau appuie. ADOPTÉE.*

### 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 10 avril 2024

5.6.1 – Sous-comité des infrastructures - Page 10

Le comité recommande au CÉD de faire parvenir une lettre au ministre lui demandant :

- De permettre au CED de gérer ses infrastructures, surtout que les budgets en petites réparations sont de plus en plus importants, car ***les investissements sont insuffisants.***

#### Proposition #2024-05-05:

*Madame Marie-Ève Rousseau propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 10 avril tel que modifié. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE.*

#### 2.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 10 avril 2024

##### 2.4 Correspondance

Lettre adressée à Madame Lisa Lacenaire-McHardie, directrice exécutive de Politiques et planification du MEDPE concernant une demande d'autorisation pour retenir les services d'avocats externes afin d'obtenir un avis juridique portant sur la constitutionnalité de la Politique 126 du MEDPE.

Nous n'avons reçu aucune réponse suite à l'envoi de cette lettre.

### **2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la proposition par courriel du 16 avril 2024**

#### **Proposition #2024-05-06:**

*Madame Marie-Ève Rousseau propose l'adoption du procès-verbal de la proposition par courriel du 16 avril tel que présenté. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE*

#### **Proposition #2024-05-07:**

*Madame Mélanie Bois propose que la résolution soit acheminée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Bill Hogan, la sous-ministre, Julie Mason ainsi que la députation régionale. Madame Andrée Beaulieu-Sirois appuie. ADOPTÉE*

### **2.4 Lecture et adoption du procès-verbal du huis clos du 6 mai 2024**

#### **Proposition #2024-05-08:**

*Madame Mélanie Bois propose l'adoption du procès-verbal du huis clos du 6 mai tel que présenté. Madame Marie-Ève Rousseau appuie. ADOPTÉE*

### **2.5 Lecture et adoption du procès-verbal du huis clos du 9 mai 2024**

#### **Proposition #2024-05-09:**

*Monsieur Steeve Savoie propose l'adoption du procès-verbal du huis clos du 9 mai tel que présenté. Madame Tania Godbout-Côté appuie. ADOPTÉE*

### **2.6 Correspondance**

- Communiqué de Simon Cloutier, président de la Fédération nationale des Conseils scolaires francophones concernant les mises en candidature pour le prix Jean-Robert-Gauthier;

- Lettre du Ministre Bill Hogan concernant les mesures correctives demandées en lien avec notre Politique 4.17 – Mise en œuvre de la Politique 713 – Orientation sexuelle et identité de genre;
- Lettre adressée à Messieurs Jonathan Desrosiers, président du CPAÉ et Alain Ouellette, directeur de l'école communautaire Ernest-Lang concernant leur intérêt envers le projet communautaire des écoles de la Ville du Haut-Madawaska proposé en novembre 2019;
- Lettre adressée au Ministre Bill Hogan concernant une demande de rencontre pour discuter de la proposition d'un libellé de la Politique 4.17 - Mise en œuvre de la Politique 713 – Orientation sexuelle et identité de genre du DSFNO, qui pourrait répondre aux intérêts du gouvernement et ceux du CÉD- DSFNO.

### **2.3.1 Suivi à la correspondance**

- Communiqué de Simon Cloutier, président de la Fédération nationale des Conseils scolaires francophones concernant les mises en candidature pour le prix Jean-Robert-Gauthier;

#### **Proposition #2024-05-10:**

***Monsieur Steeve Savoie propose que la candidature de Monsieur Richard Landry soit soumise au Prix Jean-Robert-Gauthier de la FNCSF. Madame Andrée Beaulieu-Sirois appuie. ADOPTÉE***

- Lettre adressée au Ministre Bill Hogan concernant une demande de rencontre pour discuter de la proposition d'un libellé de la Politique 4.17 - Mise en œuvre de la Politique 713 – Orientation sexuelle et identité de genre du DSFNO, qui pourrait répondre aux intérêts du gouvernement et ceux du CÉD- DSFNO.

La rencontre aura lieu le vendredi 24 mai 2024 à Fredericton. Un suivi sera fait par la suite lors de la réunion extraordinaire du lundi 27 mai 2024.

### 3. Liens

#### 3.1 **Aucun.**

### 4. Limites de la direction générale

#### 4.1 Rapport de la direction générale

##### 4.1.1 Ressources humaines

Le placement du personnel enseignant pour l'année scolaire 24-25 avance bien, même que nous sommes en avance comparativement aux années antérieures. La hausse des ETP nous a permis d'investir davantage dans nos écoles, soit de diminuer la norme pour l'enseignement ressource. La province attribue des ressources sur une norme de 1 enseignant ressource pour 140 élèves et pour nous, la norme sera 1 enseignant ressource pour 110 élèves au primaire et 1 enseignant ressource pour 130 élèves au secondaire.

De plus et selon les besoins identifiés par nos écoles, nous allons assurer et ce dès l'an prochain, la présence d'un minimum d'un mentor en gestion des comportements à temps plein dans chaque école.

Ces deux changements ont été très favorablement reçus par nos écoles. Nous continuerons d'être à l'écoute afin de s'assurer de créer les meilleures conditions d'apprentissage pour nos élèves et notre personnel.

##### 4.1.2 Petite enfance

Le Nouveau-Brunswick s'est classé premier dans un rapport sur l'éducation de la petite enfance publié par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto. Ce rapport, qui est publié tous les trois ans, mesure la qualité des systèmes de garderies éducatives dans chaque province et territoire par l'évaluation de cinq

catégories : la gouvernance, le financement, l'accès, les milieux d'apprentissage et la responsabilité.

Nous pouvons être très fiers des progrès que nous avons accomplis depuis les dernières années dans ce secteur. Nous avons dépassé les attentes, mais aussi des provinces comme le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont des chefs de file dans ce secteur depuis des décennies. Le Nouveau-Brunswick ainsi que le DSFNO, a démontré des améliorations constantes au fil des ans. Cela traduit notre engagement inébranlable à créer un système de garderies éducatives de grande qualité sur lequel les familles peuvent compter et qui permet à chaque enfant de recevoir les services nécessaires lui permettant d'atteindre son plein potentiel.

Chapeau à toute notre équipe travaillant au sein de la petite enfance et merci pour cette différence que vous faites envers ces enfants et familles de notre région.

#### **4.1.3 Programme Blizz-Rap Lecture**

Je vous invite à prendre connaissance du [communiqué de presse](#) qui a sorti à cet effet hier, qui fait un bilan de l'année. Ce sont 235 Blizzlecteurs et 65 Raplecteurs qui ont persévéré tout au long de la saison, depuis le début du mois de janvier au début avril, afin de lire un minimum de 15 minutes par jour, cinq jours par semaine pour un total de 75 minutes de lecture! Une excellente performance pour ces jeunes de la 3e à la 5e année de 18 écoles du DSFNO. Ce programme continue de vivre du succès au fil des années, même qu'il s'est étendu à Rimouski avec l'équipe de hockey Océanic. Chapeau à tous ceux qui contribuent à ce succès, et un clin d'œil spécial à Marie-Josée Long et Lisa Bossé Perron qui chapeautent l'initiative.

Proposition #2024-05-11:

*Madame Andrée Beaulieu-Sirois propose que le CÉD prépare une lettre d'appui afin de soumettre la candidature de Madame Marie-Josée Long au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2024 du Nouveau-Brunswick. Madame Tania Godbout-Côté appuie. ADOPTÉE*

**4.1.4 Budget 24-25**

Le budget 24-25 vient tout juste d'être connu. Le montant total se chiffre à 81 798 100\$, soit un peu plus de 10 millions de plus que l'an dernier (hausse de 14%). Nous pourrions vous présenter les détails à la réunion de juin.

**4.1.5 Planification stratégique 2024-2027**

Madame Hélène Angers de Ah Communications a été retenue pour faire la mise en page de notre nouvelle planification. Le tout sera complété d'ici août et prêt pour l'entrée scolaire 2024-2025.

**4.1.6 Visite de la lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, l'honorable Brenda Murphy**

La lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, l'honorable Brenda Murphy, sera en visite dans nos écoles aux dates suivantes :

- Le 17 juin à l'école Grande-Rivière et Mgr-Lang;
- Le 18 juin à l'école Régionale St-Basile et Mgr-Martin.

Les membres sont invités à se rendre aux écoles concernées lors de ces deux journées.

**4.1.7 Changement Politique 311 – Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)**

Cette politique a été mise à jour pour y inclure une nouvelle section traitant uniquement des téléphones cellulaires en y indiquant certaines restrictions d'utilisation pour les élèves. Voici les modifications :

- Sur indication d'un membre du personnel enseignant, l'utilisation d'un téléphone cellulaire par les élèves est permise dans les salles de classe pour des raisons pédagogiques;
- Pendant les heures de cours, les membres du personnel enseignant demanderont aux élèves de placer leur téléphone cellulaire en mode silencieux dans un endroit désigné de la salle de classe;
- Les élèves qui utilisent leur téléphone cellulaire pour des raisons médicales, par exemple l'autogestion du diabète, pourront l'utiliser en tout temps; et
- Les élèves peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires si leur utilisation du téléphone cellulaire perturbe le milieu d'apprentissage.

#### **4.1.8 Vendredis pédagogiques hebdomadaires**

Je vais tenter de faire un résumé des démarches entourant cette initiative qui sera lancée pour la prochaine année scolaire et la raison d'être de celle-ci. Toutes les recherches sont claires sur une chose : le facteur ayant le plus d'influence sur les apprentissages d'un enfant est la qualité de l'enseignement reçue en salle de classe. C'est pour cette raison que la formation de nos enseignants a toujours été une priorité au DSFNO. Avant, lorsque nous n'avions pas de problèmes de ressources humaines et de suppléance, nous pouvions sortir nos enseignants de la salle de classe pour offrir cette formation. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Il faut alors trouver d'autres moyens pour tenter de répondre à ce besoin. Voilà pourquoi l'idée d'avoir des vendredis pédagogiques hebdomadaires au lieu d'être aux deux semaines.



Plus précisément, les heures d'apprentissage seront réparties sur 4 jours et ½ au lieu de 5. Cette redistribution des heures d'apprentissage nous permettra ainsi un meilleur alignement avec les réalités et besoins actuels de nos familles, de nos élèves et de notre personnel scolaire.

Cela veut donc dire que chaque vendredi de l'année scolaire sera une demi-journée pour les élèves (AM) afin de permettre à notre personnel scolaire de se rencontrer chaque vendredi après-midi pour réaliser les tâches qui exigent la collaboration entre collègues. Cette redistribution représentera une légère augmentation de la journée scolaire de l'élève du lundi au jeudi pouvant aller à un maximum de 14 minutes additionnel aux heures actuelles de la journée scolaire. Donc, je veux mettre l'emphase sur ce point... **pas d'impact sur le temps d'apprentissage chez nos élèves.**

Le souhait initial était de piloter cette initiative sur l'ensemble des 18 écoles mais, par suite des différentes démarches avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, il a fallu reculer un peu sur nos souhaits et piloter avec une région seulement pour l'année scolaire 24-25, soit nos écoles du Restigouche. Les CPAÉ de ces écoles ont été rencontrés et ceux-ci appuient à l'unanimité. Par la suite, des communications ont été envoyées à l'ensemble des parents du Restigouche pour les informer.

Nous allons suivre cette initiative de très près l'an prochain pour en assurer le succès, afin d'extrapoler l'initiative sur l'ensemble du district à partir de septembre 2025. Alors ce n'est que partie remise pour les autres écoles du DSFNO.

#### **4.1.9 Soirée de reconnaissance**

Les membres sont invités à assister à la soirée de reconnaissance du personnel qui aura lieu le jeudi 30 mai prochain dès 17h00 à la salle des Congrès d'Edmundston.

### **5. Fins**

#### **5.1 Rapport de représentation de la présidente**

Le rapport de la présidente est déposé dans le TEAMS du CÉD.

##### **5.1.1 Suivi au rapport de représentation**

Aucun.

#### **5.2 Rapport de l'élève conseillère**

Notre élève conseillère est absente ce soir et fera son rapport le mois prochain.

#### **5.3 FCÉNB**

Madame Marie-Ève Rousseau présente les divers dossiers en cours de la FCÉNB.

Madame Tania Godbout-Côté mentionne que la Tournée provinciale aura lieu le 8 juin prochain. L'invitation a été envoyée par les membres du CÉD aux membres des CPAÉ de nos écoles. Un rappel sera envoyé dans les semaines à venir et Madame Tania Godbout-Côté s'occupe de faire parvenir l'invitation à la députation régionale

#### **Proposition #2024-05-12:**

***Madame Mélanie Bois propose que la députation régionale soit invitée d'assister à la tournée provinciale le 8 juin prochain. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE.***

#### **5.4 FNCSE**

Monsieur Robert Levesque est absent donc son rapport se fera le mois prochain.

## 5.5 Gouvernance

Une rencontre devrait avoir lieu en septembre. Le dossier est à suivre.

### Proposition #2024-05-13:

*Madame Marie-Ève Rousseau propose que le CÉD demande à la FCÉNB de préparer un document de travail pour la rencontre de gouvernance de septembre et que ce document soit présenté au CÉD pour son approbation. Monsieur Steve Savoie appuie. ADOPTÉE.*

## 5.6 Comité des politiques de gouverne

Le comité des politiques de gouverne recommande les résolutions suivantes :

- a. Ordre du jour des réunions régulières du CÉD et calendrier des rapports de vérification :

### Proposition #2024-05-14:

*ATTENDU QUE Le Conseil d'éducation du district scolaire francophone du Nord-Ouest a convenu de structurer ses ordres du jour selon un calendrier établi durant la retraite du 14 avril dernier.*

*IL EST RÉSOLU QUE le Conseil d'éducation du district scolaire francophone du Nord-Ouest adopte ledit calendrier tel que présenté.*

*Proposé par : Madame Tania Godbout -Côté*

*Appuyé par : Madame Andrée Beaulieu-Sirois*

**ADOPTÉE**

- b. Création des formulaires d'évaluation du rapport de vérification :

### Proposition #2024-05-15:

*ATTENDU QUE Le Conseil d'éducation du district scolaire francophone du Nord-Ouest créé des formulaires d'évaluation pour chacune de ses politiques de gouverne,*

*IL EST RÉSOLU d'adopter les formulaires d'évaluation des politiques de gouverne suivantes :  
Politiques de limite à la direction générale 3.8 Remplacement d'urgence de la direction générale  
et 3.4 Relations avec le personnel; Politique de Liens entre le Conseil et la direction générale 2.2  
Évaluation du rendement de la direction générale.*

*Proposé par : Monsieur Steeve Savoie*

*Appuyé par : Madame Tania Godbout-Côté*

**ADOPTÉE**

c. Politique 1.17 Remboursement des dépenses

*Proposition #2024-05-16:*

*ATTENDU QUE le CED Nord-Ouest reconnaît qu'une mauvaise gouverne coûte davantage que d'apprendre à bien gouverner, le Conseil investira dans sa capacité à gouverner.*

*IL EST RÉSOLU QUE le CED Nord-Ouest adopte la politique de gouverne 1.17 Coût de la gouverne tel que présenté et recommandé par le comité de politiques et de gouverne.*

*Proposé par : Madame Mélanie Bois*

*Appuyé par : Monsieur Steeve Savoie*

**ADOPTÉE**

d. Politique 1.16 Règle de procédure - ajout du point 14

*Proposition #2024-05-17:*

*IL EST RÉSOLU QUE la politique de gouverne 1.16 Règle de procédures soit amendée et qu'on y ajoute le point 1.16.14 se lisant comme suit :*

*Puisque le CED gouverne en public, les documents préparés pour les membres du Conseil seront affichés sur le site internet du district scolaire pour consultation dans les 14 jours suivant la réunion publique du Conseil ou suivant une demande de consultation par écrit. Les documents*

*identifiés comme confidentiels de par leur nature n’y seront pas affichés, ni les procès-verbaux qui n’ont pas été adoptés.*

*Proposé par : Madame Tania Godbout-Côté*

*Appuyé par : Madame Mélanie Bois*

**ADOPTÉE**

- e. Comité d’engagement communautaire

**Proposition #2024-05-18:**

*ATTENDU QUE le CED a convenu de faire du travail d’engagement communautaire dans son calendrier de vérification,*

*IL EST RÉSOLU QUE le CED forme un comité de lien avec la communauté.*

*Proposé par : Madame Mélanie Bois*

*Appuyé par : Madame Andrée Beaulieu-Sirois*

**ADOPTÉE**

#### **5.6.1 Sous-comité des infrastructures**

**Proposition #2024-05-19:**

*ATTENDU QUE le Conseil d’éducation du district scolaire francophone du Nord-Ouest souhaite mieux planifier ses projets de grandes immobilisations;*

*ATTENDU QUE l’AMQB et son application par le ministère de l’Éducation ne respectent pas les articles 23 et 16.1 de la Charte ainsi que la Loi reconnaissant l’égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick et la Loi sur l’éducation;*

*IL EST RÉSOLU d’envoyer une lettre au ministre proposant l’établissement d’une formule d’enveloppe budgétaire pérenne pour les projets de grandes immobilisations ainsi que le respect*

*des articles 23 et 16.1 de la Charte, la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, et la Loi sur l'éducation dans l'application de l'AMQB.*

*Proposé par : Monsieur Steeve Savoie*

*Appuyé par : Madame Andrée Beaulieu-Sirois appuie*

**ADOPTÉE**

#### **5.6.2 Sous-comité des finances**

Une rencontre aura lieu sous peu.

#### **5.6.3 Sous-comité – Tournée provinciale**

Voir le point 5.3.

### **6. Processus de gouverne**

#### **6.1 Amendement au calendrier de rencontres (19 juin au 12 juin)**

##### **Proposition #2024-05-20:**

*Madame Andrée Beaulieu-Sirois propose que la réunion du 19 juin soit avancée au 12 juin.*

*Madame Mélanie Bois appuie. ADOPTÉE.*

#### **6.2 Demande Vallée des Rivières**

Monsieur Caron présente les grandes lignes du dossier de la demande de la Vallée des Rivières.

##### **Proposition #2024-05-21:**

*Monsieur Steeve Savoie propose que la demande du transport scolaire pour les élèves du secondaire de la région de Sainte-Anne afin qu'ils puissent fréquenter l'école Grande-Rivière de la Vallée des Rivières s'ils le désirent étant donné les changements géographiques des communautés de la Vallée des Rivières, soit adoptée. Madame Mélanie Bois appuie. ADOPTÉE. Madame Andrée Beaulieu Sirois – abstention.*

### 6.3 Priorités – projets en immobilisations 25-26

**Proposition #2024-05-22:**

*Monsieur Steeve Savoie propose que la liste de recommandation des priorités en projets en immobilisation 25-26 du DSFNO, soit adoptée telle que présentée et envoyée au MEDPE pour être soumise à l'évaluation dans la matrice provinciale. Madame Mélanie Bois appuie. ADOPTÉE.*

### 6.4 **Rapport financier 23-24**

Monsieur Luc Caron présente le rapport financier 2023-2024.

### 6.5 **Budget CÉD 24-25**

Le budget du CÉD sera calculé selon la politique de gouverne du CÉD – 1.17 – Coût de la gouverne qui stipule que 0.0015% du budget de fonctionnement du DSFNO sera alloué pour le budget du CÉD. Le budget de fonctionnement 2024-2025 est de 81 798 100\$, ce qui représente un budget d'environ 123 000\$ pour le CÉD.

### 6.6. **Rapport de vérification – Politique de gouverne 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction générale**

**Proposition #2024-05-23:**

*Monsieur Steeve Savoie propose l'adoption du rapport de vérification de la Politique de gouverne 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction général, tel que présenté. Madame Tania Godbout-Côté appuie. ADOPTÉE*

## 7. **Bilan**

### 7.1 **Autoévaluation de la réunion – sondage**

Les membres sont invités à compléter le sondage en ligne.

**7.2 Sujets à l'horizon**

- Rapport de vérification 3.4
- Présentation du TBO – Nelson Magoon
- Budget 24-25

**8. Levée de la réunion**

Confirmé à la réunion du : 12 juin 2024

**Luc Caron**

**Francine Cyr**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire du Conseil d'éducation

\_\_\_\_\_  
Président de la réunion